1964 ...et la CFTC devient

la Confédération Française Démocratique du Travail!

Le Congrès Confédéral des 6-7 Novembre 1964 constitue un évènement majeur de l'histoire syndicale, terme d'une longue évolution de la CFTC, conduite par la minorité active « Reconstruction », très présente dans les secteurs professionnels de la Métallurgie, de l'Education Nationale et de la Chimie.

La CFDT est née

Suite à un long processus engagé depuis plus de 3 ans, le congrès ordinaire de 1963 décide d'organiser un congrès extraordinaire pour examiner les statuts et le titre de la Confédération. Il se tient les 6 et 7 novembre 1964. La tension est à son comble parmi les 2500 délégués réunis à Paris lorsqu'Eugène Descamps s'exclame dans son discours introductif: « En réalité, la CFTC est déjà la Confédération Française Démocratique du Travail ». Il est acclamé.

Et, après des débats houleux, le changement de titre et de statuts est adopté, par 70.11 % des mandats. La CFDT est née.

La Région Nord n'apparaît pas comme une région favorable à « Reconstruction », groupe alimentant la « minorité » confédérale : la situation y est très contrastée... mais légitimistes, les syndicats de la région choisiront finalement de respecter la décision majoritaire



Les Débats d'AVANT-CONGRES

3 courants s'affrontent : le courant qui désire «fermement garder la référence actuelle à la morale sociale chrétienne». le courant qui estime « inutile toute référence morale dans les statuts», le courant pour qui se pose la question d'une « formulation nouvelle » pour sécuriser les militants et adhérents. Comment réagit-on dans le Nord-Pas de Calais?

Le Pas-de-Calais, une nette majorité pour le maintien de la CFTC

En septembre 1960, le secrétaire général, Jo Simon, avait souhaité que les guestions relatives à un éventuel changement de titre et de référence fassent l'obiet d'un référendum parmi les syndicats. En 1962, le 31° congrès départemental approuve par 85 % des voix l'attachement des syndicats du Pas-de-Calais au sigle confédéral et à la référence à la morale sociale chrétienne, car toute autre formule basée sur des valeurs communes « reste soumise aux fluctuations de majorités de l'heure ». Pas étonnant quand on connaît le poids de la CFTC mineurs et de son leader Joseph Sauty, qui a acquis une popularité extraordinaire suite aux longues grèves de 1963 (35 jours). L'esprit de corps de ce secteur, le profond respect pour leurs dirigeants entraînent la quasi- unanimité des mineurs (sauf quelques-uns comme Pruvost, Vasseur. Godet...) à rester favorable au maintien à la référence chrétienne.

Leur



position s'affirme encore plus au congrès départemental de 1964 à Boulogne « les mineurs mettront tout en œuvre pour sauvegarder la référence à la morale sociale chrétienne et faire en sorte que le mouvement syndical chrétien survive à cette crise interne » L'avertissement est clair.

Le Nord débat, étudie, consulte et répartit ses voix...pour le maintien à la référence chrétienne

Dès 1960, à l'issue du congrès départemental du Nord. Gérard Espéret rappelle que « plus que jamais le syndicalisme se doit de posséder une doctrine et qu'en ce qui concerne la CFTC, elle sera un syndicalisme chrétien ou ne sera pas ». La commission administrative estime à l'unanimité que « la CFTC doit rester fidèle à son orientation ». En Octobre 1962, le Conseil de l'Union Départementale ne prend pas position sur les thèses en présence mais décide de plusieurs débats et journées d'études afin d'approfondir les questions.



Le Bureau de l'UD du Nord étudie attentivement les projets de texte

Fin 1963, un sondage réalisé dans l'UD indique 53 % de réponse en faveur du maintien à la référence sociale chrétienne. Dans le but d'associer étroitement les syndiqués, des réunions d'information (avec invitation personnelle à chaque adhérent) se tiennent en mars et avril le dimanche matin pour permettre à chaque tendance de s'exprimer. En avril 1964, André Glorieux prend clairement position: « L'ensemble des textes...aurait pu recevoir notre accord s'il reprenait la référence explicite actuelle à la morale sociale chrétienne... L'UD du Nord continuera à faire son travail de réflexion objectivement et démocratiquement ».

Au comité national de mai 1964, **le Nord décide de diviser ses voix** : 60 % pour le maintien de la référence à la morale sociale chrétienne, 40 % en faveur de l'évolution. Lors d'un référendum organisé à Roubaix-Tourcoing, 3/4 se prononce pour le maintien du « C » et les mineurs à Douai refusent fortement le changement de sigle (1660 mandats contre 82). Eugène Descamps vient fin septembre 1964 donner une conférence de presse à Douai, là où Raymond Catty, responsable de la métal-

lurgie, est farouchement opposé à l'évolution de la CFTC. Sur Dunkerque, les employés du Commerce (à 68 %), du textile (à 70 %), de la sécurité sociale (à 75 %), des transports (à 83 %), de la santé (à 100%) sont favorables aussi au maintien de la CFTC.

Au plan national, parmi les partisans du maintien du « C », figurent les mineurs, la santé, EDF, les fonctionnaires et les UD du Pas-de-Calais, Nord, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle!

... Et le Congrès décide

La résolution sur les nouveaux statuts et le nouveau nom de l'organisation est adoptée par 70, 12 % des suffrages exprimés



Après la décision, L'HEURE DES CHOIX LOCAUX

Au départ, plutôt réticentes, les Unions Départementales du Nord et du Pas-de-Calais, **par respect du choix démocratique** de la Confédération, vont s'installer dans la nouvelle CFDT, avec plus ou moins de facilité et de consensus selon leur composante...et la capacité de conviction des responsables.

Une homogénéité au Nord

Le 14 novembre, la commission de l'UD des syndicats du Nord, décide de maintenir son affiliation à la nouvelle CFDT. L'Union Régionale Professionnelle des syndicats textile et habillement, animée par Gilbert Ryon, « appelle tous les salariés de ce secteur à rejoindre comme eux la CFDT ».



Gilbert Ryon, Fredo Krumnov et André Verkindere, responsables syndicaux textile

A Lille, 73 % des syndicats approuvent la formulation des statuts et le titre CFDT: les militants saluent l'attitude de l'Union Locale et des syndicats de Lille qui ont aidé à la réflexion par des journées d'études et se sont abstenus de toute prise de position publique pendant l'élaboration des positions à prendre au congrès. A Halluin et les communes environnantes. des AG ont lieu : les adhérents, satisfaits aussi des efforts d'information réalisés, se refusent à toute division et décident de travailler au sein de la nouvelle CFDT. Dans le Valenciennois, c'est à la quasi-unanimité, que les militants confirment leur position antérieure de continuer dans la CFDT, où « les statuts reprennent en les précisant les valeurs auxquels ils sont attachés ». Ils appellent les non-syndiqués à rejoindre en masse la CFDT afin de « bâtir une société plus iuste et plus humaine ».

Seules **quelques réticences** de personnes se font jour à Roubaix-Tourcoing, où plusieurs militants restent à la CFDT en voulant y devenir une « opposition constructive » (Gaston Tytgat, Noêl Turpin, Albert Degobert) et à Linselles où certains restent attachés à la CFTC maintenue (Victor Patin, Robert Payen..).

Dans l'ensemble, l'acceptation de la décision majoritaire est d'autant mieux admise qu'a été respectée et apprécié la consultation des délégués. Les pertes, circonscrites chez les mineurs de Douai et à Roubaix-Tourcoing) seraient de l'ordre de 17 % des effectifs. Pour relancer la syndicalisation, des initiatives sont prises en matière d'organisation, notamment la constitution, le 27 janvier 1966, d'une union d'arrondissement (Lille, Roubaix-Tourcoing, Halluin et Armentières).

Dissensions au sein du Pas-de-Calais

A la veille du Congrès Confédéral, le bureau de l'UD prévoit un ralliement à la loi de la majorité si celle-ci atteint les 2/3 des voix. Mais après le congrès, le 10 novembre, retournement de situation : contre l'avis du secrétaire général, Jo Simon, et à une faible majorité, le bureau adopte un texte invitant le congrès départemental « à continuer la CFTC ». La scission, conduite par les mineurs et les PTT, les chimistes, les communaux, brise l'UD en deux : le Pas-de-Calais perd près de 40 % de ses adhérents entre 1963 et 1965.

Déjà en septembre 1964, Joseph Sauty, avait annoncé, au Congrès des Mineurs, la décision d'opérer la scission : « La CFTC continuera quoiqu'il en coûte... Nous nous en sommes convenus à Douai avec nos camarades mineurs ».

Face à cette offensive « CFTC-Sauty », la contre-attaque des mineurs fidèles à la CFDT s'organise : ils constituent un comité régional et présentent des candidats aux élections. La CFDT obtient 15,6 % des voix et 10 élus. Louis Delaby, une figure CFTC des mines, a reconnu plus tard : « Nous avons fait une erreur en faisant la scission. C'était là un réflexe d'employé ».

Perte d'effectifs et rupture douloureuse

Quatre gros bastions sont particulièrement **touchés au plan national** : Seine, Moselle, Nord (-10%) et Pas-de-Calais (-40%). Dans les professions, les départs les plus importants concernent les mineurs (25000 sur 30000 adhérents), les fonctionnaires (25 % des effectifs).

Dans notre région, la rupture est souvent vécue sur un mode passionnel. Plusieurs responsables regrettent la précipitation des choses.

Gilbert Ryon fait partie de « ceux qui pensent que si nous avions laissé un peu de temps au temps, cela aurait arrangé les chose ». Pour Jo Simon, « il suffisait simplement de faire évoluer la CFTC en douceur ». Il parle de « blessure inutile ». Dans un meeting tenu à Lille le 7 Novembre 1965, Eugène Descamps reviendra longuement sur « une cassure douloureuse et non définitive ».



Meeting après Congrès à Lille avec Eugene Descamps



5 ANS!



Marcel Gonin, alors responsable de formation syndicale à la Confédération et fervent partisan de l'évolution, rappelle le propos suivant :

Quand Eugène Descamps a été élu secrétaire général (1961), André Glorieux, responsable régional, est venu le trouver et lui dit : « Alors Eugène, l'évolution, c'est quand ? Et Eugène lui répond : « Cinq ans ! ».

« Les principaux leaders de la majorité confédérale, dit Marcel, avaient bien compris, dès ce moment là, que l'avenir de l'organisation était dans l'évolution, mais que ce qu'il fallait, c'est le moins de casse possible ». *

*Témoignage de Marcel Gonin, « De la CFTC à la CFDT » Paul Vignaux, Paris, Editions Ouvrières, 1980